

Arrondissement de
Thionville

MAIRIE DE BOULANGE

- 57655 -

Tél. 03.82.59.44.55
mairie@boulange.fr

Canton de Algrange

DEMANDE DE LOCATION DE SALLES COMMUNALES

Nom et prénom :

Adresse complète, ville et CP :

Tél. : Portable :

Salle louée : Dates :

Type de manifestation organisée :

Nombre approximatif de participants :

MAIRIE DE BOULANGE						
Tarifs location des salles de l'Espace RIOM						
Petite salle						
Utilisateurs	Café décès				Vin d'honneur, repas familial etc ...	
	Option 1	Option 2			Option 1	Option 2
Dans tous les cas le lavage de la vaisselle et le balayage sont faits par l'utilisateur.	Lavage vaisselle - Balayage et lavage des sols salle, WC et Cuisine à charge de l'utilisateur.	Lavage des sols de la salle, de la cuisine, du WC et du couloir à charge de la commune.			Lavage vaisselle - Balayage et lavage des sols salle, WC et Cuisine à charge de l'utilisateur.	Lavage des sols de la salle, de la cuisine, du WC et du couloir à charge de la commune.
Habitants et associations de la localité	85,00 €	165,00 €			180,00 €	260,00 €
Usagers des autres localités	145,00 €	225,00 €			240,00 €	320,00 €

Grande salle						
Utilisateurs	Café décès		Vin d'honneur		Repas familial Week End	
	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2
Dans tous les cas : - le lavage de la vaisselle et le balayage sont faits par l'utilisateur. - Le lavage uniquement du sol de la grande salle est fait par la commune.	Lavage vaisselle - Balayage salle et balayage puis lavage sols hall, couloir, WC, local de plonge et Cuisine à charge de l'utilisateur.	Lavage de la vaisselle. Lavage sols du hall, du couloir, des WC, du local de plonge et de la Cuisine à charge de la commune.	Lavage vaisselle - Balayage salle et balayage puis lavage sols hall, couloir, WC, local de plonge et Cuisine à charge de l'utilisateur.	Lavage sols du hall, du couloir, des WC, du local de plonge et de la Cuisine à charge de la commune.	Lavage vaisselle - Balayage salle et balayage puis lavage sols hall, couloir, WC, local de plonge et Cuisine à charge de l'utilisateur.	Lavage sols du hall, du couloir, des WC, du local de plonge et de la Cuisine à charge de la commune
Habitants et associations de la localité	180,00 €	300,00 €	240,00 €	360,00 €	360,00 €	480,00 €
Usagers des autres localités	300,00 €	420,00 €	480,00 €	600,00 €	720,00 €	840,00 €

Salle (s) réservée (s)

Date :		Date :	
<input type="checkbox"/> GRANDE SALLE	<input type="checkbox"/> PETITE SALLE	<input type="checkbox"/> GRANDE SALLE	<input type="checkbox"/> PETITE SALLE
Chauffage	Chauffage	Chauffage	Chauffage
deh àh			

Capacité : Grande salle : 240 personnes maximum (à respecter impérativement)
Petite salle : 60 personnes maximum (à respecter impérativement)

<p><u>Le montant de la location devra être intégralement réglé au moment de la réservation.</u></p> <p><u>CAUTION à déposer en mairie avec la demande de location : chèque de 300 euros</u></p> <p style="text-align: center;">-</p> <p><u>En cas d'annulation de la réservation intervenant, moins de 30 jours avant la date de la location, et sauf cas de force majeure (décès, maladie), le montant de la location ne sera pas remboursé.</u></p> <p><u>En cas d'intervention des services de la mairie pour non-respect par l'utilisateur du règlement intérieur notamment l'article 11, la caution sera retenue.</u></p>	<p>Je soussigné(e)..... (Nom, prénom) reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-annexé et m'engage à le respecter.</p> <p><u>Je certifie sur l'honneur que cette location est réservée à mon usage personnel.</u></p> <p>BOULANGE, le</p> <p style="text-align: right;">Signature,</p>
--	--

RÉSERVÉ A LA MAIRIE

<p>Date du dépôt de la demande :</p> <p>Décision :</p>
--

Les locations s'entendent pour le week-end du samedi 8 h 00 au dimanche 22 h 00, sauf pour un café où la salle est mise à disposition le jour même jusqu'à 21 heures.

Exceptionnellement après accord du dernier utilisateur, la salle pourrait, une fois libérée, être mise à disposition le vendredi. La mairie devra en être préalablement informée.